

# Règlement



## ORGANISATION

« Gend'Trail » est une course organisée par le comité des fêtes caserne Domball (Association loi 1901). Il vous est possible de contacter l'organisateur à tout moment via le mail [cof.bonneville@gmail.com](mailto:cof.bonneville@gmail.com).

## DATE, HORAIRE ET CIRCUITS

« Gend'Trail» aura lieu le **samedi 2 mai 2026** sur la commune de Samoëns (74).  
L'évènement est un « assemblage » sur un même parcours par équipe de 3.  
Départ **08h30** fin de course 16h00.

**Une première en Haute-Savoie, une course cohésion qui permet de courir avec des amis, de la famille ou des collègues avec des niveaux différents, dans des paysages magnifiques de la vallée du Haut Giffre sur la commune de SAMOENS.**

Le coureur **Alpha** effectue 12 km seul, récupère le coureur **Bravo** pour 11 km puis récupèrent le coureur **Charlie** pour les 9 derniers km en trinôme.

Coureur ALPHA effectuera 31.36 km et 1760 D+

Coureur BRAVO effectuera 22.81 km et 1158 D+

Coureur CHARLIE effectuera 8.37 km et 456 D+

**Le lieu de départ, récupération du coureur Bravo et Charlie puis l'arrivée s'effectue au même endroit.**

**Obligation de passer la ligne d'arrivée en trinôme** (sauf cas particulier mais hors chrono).

Un gymnase ainsi que des vestiaires, douches et wc seront à votre disposition.

### Tarif :

111€ / Trinôme

### Incluant :

- Dossard
- Ravitaillement
- Repas chaud à l'arrivée (bar à pâtes) + 1 boisson (soft ou bière)
- 1 Cadeau
- 30€ chez notre partenaire Terre de Running (Pour l'achat d'une paire de chaussure)

**Fin d'inscription mercredi 28 avril 2026 20h00.**

Deux parkings sont à votre disposition :

Parking 1 « espace le bois aux dames » en passant devant le camping « Caravaneige »

Parking 2 « skatepark de Samoens » puis longer le lac en direction du gymnase (5min)

## **CONDITIONS D'ACCÈS**

Pour participer, il est indispensable :

- d'avoir pris connaissance du descriptif de la course choisie et des difficultés techniques et physiques qu'elle présente, pour apprécier l'adéquation entre ce parcours et ses propres capacités, au jour de l'épreuve. En cas de doute, il est pertinent de se rabattre sur une course pour laquelle le coureur est certain de cette adéquation parcours/capacités ;
- d'être pleinement conscient des épreuves et d'être parfaitement entraîné pour cela.

## **ÉQUIPEMENT - Matériel**

En acceptant le présent règlement, le participant reconnaît être pleinement informé par l'organisateur de disposer, pendant l'intégralité de la course, du **matériel adapté aux conditions spécifiques au milieu montagnard**. Il s'agit du matériel permettant de faire face à l'ensemble des **conditions météorologiques** pouvant être rencontrées en montagne (froid, chaleur, pluie, vent...).

Chaque concurrent s'engage à avoir minimum 500 ml d'eau sur lui.

Un téléphone portable chargé sur le coureur.

Le participant reconnaît en conséquence qu'en cas de problème de santé de quelque nature que ce soit (notamment blessures, hypothermie, hyperthermie...) trouvant son origine, directe ou indirecte (aggravation...) dans un défaut de possession de matériel adapté, il ne saurait tenir l'organisateur pour responsable de cette situation.

Les bâtons sont autorisés (ils ne doivent pas être utilisés au départ – risque de chute).

## **PARTICIPATION**

Les courses sont ouvertes à toutes personnes licenciées ou non licenciées, de toutes nationalités, dont l'âge correspond aux catégories FFA. Pour valider son inscription, chaque coureur majeur doit fournir :

- une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running**, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées.

- **Le code PPS** (Parcours Prévention Santé) ou l'attestation papier, électronique ou de type QR Code) mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée, valide au jour de l'épreuve.

Lien pour inscription : <https://pps.athle.fr>

**Pour les mineurs** : une licence Athlé Compétition Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées. Ou un questionnaire relatif à son état de santé, renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois.

**A partir de la catégorie cadets (année 2010) les coureurs peuvent participer à la boucle de 8.37 km et 456 D+. Coureur Charlie.**

**Coureur Alpha (31.36 km et 1760 D+) et Bravo (22.81 km et 1158 D+) : ouvert à partir de la catégorie espoir (année 2006).**

**Donc catégorie cadet et junior ne peuvent pas se présenter en tant que coureur ALPHA / BRAVO mais seulement en coureur CHARLIE.**

**Pour les étrangers** : une attestation PPS (Parcours de Prévention Santé). Dans le cas où les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication, ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

## **ASSURANCE**

Conformément à la loi, l'organisateur dispose d'une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident et de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé.

**Garantie accident / blessure** : comprise dans l'inscription, elle garantit la prise en charge des frais de recherche, secours, et rapatriement en cas d'accident, blessure dans le cadre de l'évènement.

## **CHRONOMÉTRAGE**

Le chronométrage est assuré par CHRONO TOP.

Seulement le dossard bleu du coureur ALPHA (31.32 km / 1705 D+) sera porteur de la puce.

## **DOSSARDS**

**Récupération des dossards :**

- au magasin partenaire « Terre de Running » à SALLANCHES, 803 rue du fayet :  
du mercredi 29 au jeudi 30 mai (10h00 / 19h00).

- Jour J de 07h00 à 08h15 dans le gymnase du bois aux dames.

1 enveloppe sera à récupérer avec les trois dossards (la pièce d'identité d'un des coureurs sera demandée en physique ou dématérialisée).

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre. Il doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement.

**Les dossards :**      **BLEU : 31.32 km / 1705 D+ / Coureur ALPHA (porteur de la puce chrono de l'équipe)**  
**BLANC : 22.81 km / 1158 D+ / Coureur BRAVO**  
**ROUGE : 8.37 km / 458 D+ / Coureur CHARLIE**

## **BALISAGE**

Le parcours sera balisé par un système de jalons réfléchissants, de la rubalise rouge et blanche ainsi que du marquage au sol orange uniquement pour les portions de route. Possible marquage UTHG (Ultra Trail du Haut Giffre).

## **RAVITAILLEMENTS**

L'organisation assure la présence de ravitaillements solides et liquides tout au long du parcours. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité de boissons et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant. Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlés ont accès aux postes de ravitaillement.

**Aucun gobelet ne sera distribué sur les ravitaillements, veuillez-vous munir de vos gobelets pliants.**

## **SECOURS ET ASSISTANCE MÉDICALE**

La sécurité et l'assistance médicale aux participants sont du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS). La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières et par une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires. Les services de secours (SDIS) et de gendarmerie seront avertis de l'événement. Les participants s'engagent à respecter le Code de la route pendant la course.

**Le PC Course et l'équipe médicale** seront implantés au centre de la course **au niveau du gymnase du lac aux dames** pendant toute la durée de l'épreuve. L'équipe médicale sera en mesure d'intervenir sur le parcours par tout moyen approprié. Les organisateurs et l'équipe médicale peuvent prendre la décision d'arrêter un concurrent sur avis médical.

**L'équipe médicale ainsi que le PC course peuvent être contactés par téléphone au n° inscrit sur le dossard. 06-77-45-84-42**

## **CLASSEMENTS ET RECOMPENSES**

Seront récompensés : les trois premiers trinômes féminin / les trois premiers trinômes masculin / les trois premiers trinômes mixtes.

27 coureurs seront donc récompensés par de multiples lots.

Aucune prime en argent ne sera distribuée.

## **ABANDON / HORS TEMPS / ANNULATION**

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement se signaler en s'adressant aux équipes de bénévoles qui transmettent l'information au PC course, ou par téléphone au numéro d'assistance inscrit sur le dossard.

Navette prévue à cet effet.

Numéro d'assistance / secours : 06-77-45-84-42 (présent sur les dossards)

**Si un des trois coureurs abandonne, les coureurs encore en course pourront commencer ou continuer la compétition mais ne seront plus dans le classement général. (Hors temps)**

Heures limite :

Boucle 1 (03h00) coureur Alpha, passage avant 11h30

Boucle 2 (02h30) coureur Bravo, passage avant 14h00

Boucle 3 (02h00) coureur Charlie, passage avant 16h00

Le reste de l'équipe pourra commencer la course sans son partenaire qui est hors temps. Ils ne seront plus inscrits dans le classement général.

**En cas d'annulation avant la course (cas particulier, blessures etc..) l'organisation ne remboursera pas les frais d'inscription.**

## **PÉNALITÉS ET DISQUALIFICATION**

Tout manquement au présent règlement (y compris dans ses dispositions relatives au respect de l'environnement) et à l'éthique sportive peut faire l'objet d'une sanction à l'encontre du coureur, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

## **MODIFICATION DU PARCOURS / ANNULATION**

Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, les horaires de départ, les barrières horaires, d'arrêter les épreuves en cours ou d'annuler complètement les épreuves en cas de situation rendant son déroulement objectivement impossible, notamment : mauvaises conditions météorologiques, situation sanitaire inadaptée, ou tout risque pour la santé ou la sécurité des coureurs et des bénévoles.

L'organisation peut être amenée à basculer l'ensemble des concurrents vers un parcours de repli sans dédommagement pour les coureurs. Dans ces cas-là, aucun remboursement ne sera exigible.

En cas d'annulation complète de la course, l'organisation procédera au remboursement, sur demande du participant, de 50% de l'inscription.

En cas d'interruption de course dont le départ a été donné et une part substantielle réalisée, aucun remboursement ne sera exigible.

## **DROIT À L'IMAGE**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Seule l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média, via une accréditation ou une licence adaptée.

## **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

En s'inscrivant, les participants s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés.

- il est strictement interdit **d'abandonner ses déchets** sur le parcours. Des poubelles sont à disposition sur chaque poste de ravitaillement.
- il est impératif de **suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper**, pour éviter l'érosion dommageable du site, la détérioration de la flore, ou encore un dérangement de la faune.
- la course effectue un passage d'environ 3 km sur un site Natura 2000 du Haut-Giffre, la partie basse du Criou situé en forêt est sensible : plusieurs espèces forestières y nichent et peuvent être dérangées = période de fin d'hivernage + début des reproductions (potentiellement gélinotte, pics, chouettes) il est donc impératif de **suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper**.

**La montagne est votre terrain de jeu et notre cadre de vie. La préservation de cet espace fait partie de l'esprit de notre sport. Respectons-le !**

## **CONTACT :**

Mail: [cof.bonneville@gmail.com](mailto:cof.bonneville@gmail.com)

Téléphone : 06-66-64-46-56

**Sportivement,**

**L'équipe du Comité des Fêtes Caserne Domball**